

Formation Continue

INSCRIPTION EN LICENCE PROFESSIONNELLE (Formation initiale)

Pièces justificatives à fournir (format A4 ni pliées ni agrafées) :

- 1) Photocopie du relevé de notes officiel du baccalauréat
- 2) Photocopie du diplôme Bac+2 (relevé de notes officiel pour les BTS)
- 3) Photocopie **lisible** du recto de la carte nationale d'identité de l'étudiant ou passeport
- 4) Photocopie du certificat de participation à la Journée Défense et Citoyenneté (JDC) (-25 ans)
- 5) Attestation de droits ouverts à la Sécurité Sociale
- 6) Photocopie **lisible** de la carte vitale
- 7) 1 photo d'identité (3.5 x 4.5) avec au dos, nom, prénom et formation
- 8) Notification Pôle emploi, si concerné.e
- 9) Chèque à l'ordre de l'Agent Comptable de l'UBS, s'il y a lieu

INSCRIPTION EN LICENCE PROFESSIONNELLE (Alternance)

Pièces justificatives à fournir (format A4 ni pliées ni agrafées) :

- 1) Photocopie du relevé de notes officiel du baccalauréat
- 2) Photocopie du diplôme Bac+2 (relevé de notes officiel pour les BTS)
- 3) Photocopie **lisible** du recto de la carte nationale d'identité de l'étudiant ou passeport
- 4) Photocopie du certificat de participation à la Journée Défense et Citoyenneté (JDC) (-25 ans)
- 5) Attestation de droits ouverts à la Sécurité Sociale
- 6) Photocopie **lisible** de la carte vitale
- 7) 1 photo d'identité (3.5 x 4.5) avec au dos, nom, prénom et formation
- 8) Contrat d'apprentissage ou de professionnalisation signé et tamponné

INSCRIPTION EN DUT

Pièces justificatives à fournir (format A4 ni pliées ni agrafées) :

- 1) Photocopie du relevé de notes officiel du baccalauréat
- 2) Photocopie **lisible** du recto de la carte nationale d'identité de l'étudiant ou passeport
- 3) Photocopie du certificat de participation à la Journée Défense et Citoyenneté (JDC) (-25 ans)
- 4) Attestation de droits ouverts à la Sécurité Sociale
- 5) Photocopie **lisible** de la carte vitale
- 6) 1 photo d'identité (3.5 x 4.5) avec au dos, nom, prénom et formation
- 7) Notification Pôle emploi, si concerné.e
- 8) Chèque à l'ordre de l'Agent Comptable de l'UBS, s'il y a lieu